



TWENDE MBELE

JUIN 2025



planning, monitoring
& evaluation

Department:
Planning, Monitoring and Evaluation
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



PARLIAMENT
OF THE REPUBLIC OF SOUTH AFRICA

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PARLEMENTAIRES : L'ÉVALUATION COMME OUTIL POUR UNE MEILLEURE SURVEILLANCE



RAPPORT DE L'ATELIER
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PARLEMENTAIRES : L'ÉVALUATION COMME OUTIL
POUR UNE MEILLEURE SURVEILLANCE

29-31 MAI 2025 ,

AFRIQUE DU SUD, LE CAP

Atelier organisé en collaboration avec le Département de la planification, du suivi et de l'évaluation (Afrique du Sud), Twende Mbele et la commission parlementaire chargée de la planification, du suivi et de l'évaluation.

1. INTRO

Twende Mbele est une initiative d'apprentissage entre pairs réunissant six pays partenaires (Bénin, Afrique du Sud, Ouganda, Ghana, Kenya, Malawi et Niger), dont l'objectif est de favoriser le partage des connaissances, l'apprentissage entre pairs et la collaboration entre les pays partenaires afin de mettre en place leurs systèmes de suivi et d'évaluation (S&E) et de renforcer la performance et la responsabilité des gouvernements, y compris les compétences des parlementaires dans les processus de S&E.

Dans le cadre de la pratique universelle de la séparation des pouvoirs, les parlements ont pour rôle fondamental d'élaborer les lois, de représenter le peuple et de contrôler l'action du pouvoir exécutif. Cela signifie essentiellement que les parlements « sont au cœur du réseau de responsabilité nationale » (Menocal et O'Neil, 2012)⁽¹⁾ Ils demandent des comptes à l'exécutif au nom du peuple, en veillant à ce que les politiques et les actions du gouvernement soient efficaces, efficientes et adaptées aux besoins de la population.

Pendant, l'intérêt et la capacité à utiliser les données issues du suivi et de l'évaluation varient entre les parlements africains et au sein même de ceux-ci. En travaillant avec divers parlements et parlementaires lors des précédentes itérations du projet, l'une des conclusions clés des interventions de renforcement des capacités est la faible utilisation des résultats du suivi et de l'évaluation dans le cadre du contrôle.

Plusieurs facteurs contribuent à cette difficulté. Il existe toutefois un grand potentiel pour renforcer l'accès et l'utilisation des données issues du suivi et de l'évaluation par les députés et leur personnel d'appui. Certains parlementaires s'appuient déjà sur des sources de données familières et peuvent juger inutile d'en explorer de nouvelles, et il existe également un scepticisme général à l'égard des rapports produits par

1 Menocal, A.R. et O'Neil, T. 2012. Mind the gap : leçons apprises et défis restants dans l'aide au développement parlementaire, <https://www.odi.org/publications/6971-mind-gap->

fonctionnaires gouvernementaux. Une meilleure sensibilisation aux sources de données disponibles et la présentation de rapports dans un langage clair et accessible peuvent permettre de surmonter cette difficulté. Il est également essentiel de renforcer les capacités d'interprétation et d'application des résultats des évaluations. Le renforcement des systèmes au sein des parlements peut favoriser l'utilisation des données issues des évaluations pour éclairer la législation et le contrôle, tout en renforçant les mécanismes de responsabilité de l'exécutif.

Twende Mbele a déjà mené des activités de renforcement des capacités en matière de suivi et d'évaluation en Afrique du Sud, en Ouganda et au Bénin en 2018/29, dans le but de renforcer les capacités des parlementaires chargés de contrôler l'exécutif et les ministères. Cette initiative repose sur le principe que les parlementaires peuvent être des alliés stratégiques pour promouvoir l'utilisation des données factuelles afin d'approfondir la bonne gouvernance grâce à leurs rôles législatif, de contrôle et de représentation.

Conformément à son mandat, Twende Mbele, en collaboration avec le Département de la planification, du suivi et de l'évaluation (DPME) d'Afrique du Sud, a organisé un atelier de renforcement des capacités de trois jours afin de renforcer et d'accroître les capacités existantes en matière de suivi et d'évaluation parmi les membres du Parlement (MP), les conseillers parlementaires et les chercheurs, ainsi que les départements des pays partenaires de Twende Mbele. L'atelier était interactif et a été coanimé avec des traductions en anglais et en français.

Cet atelier vise à former des champions et à sensibiliser à la valeur des données de suivi et d'évaluation pour éclairer la planification, l'élaboration des politiques et la budgétisation dans le secteur public. Ce forum s'inscrit dans le cadre du plan de travail 2024-2026 approuvé par Twende, qui vise à renforcer et à faire progresser l' , la surveillance et l' en matière parlementaire grâce au suivi et à l'évaluation.

[leçons-tirées-et-défis-restants-aide-au-développement-parlementaire](#)

Le plan de travail 2024-2026 de Twende Mbele comprend un volet clé consacré à *la promotion de l'utilisation des données probantes dans le contrôle parlementaire et l'élaboration des lois*. Sur le plan stratégique, ce volet comprend le renforcement des capacités parlementaires en matière de demande, de production et d'utilisation des données probantes issues du suivi et de l'évaluation.

Le renforcement des capacités des parlements et des parlementaires repose sur la conviction que ces derniers peuvent être des alliés stratégiques pour promouvoir l'utilisation des données factuelles afin d'approfondir la bonne gouvernance grâce à leurs rôles législatifs, de contrôle et de représentation.

2. OBJECTIF DE L'ATELIER

L'objectif de cet atelier de renforcement des capacités, d'une durée de trois jours, était de renforcer et d'améliorer les capacités existantes en matière de suivi et d'évaluation des membres du Parlement et des chercheurs parlementaires des pays membres de Twende Mbele : Bénin, Ghana, Kenya, Niger, Afrique du Sud et Ouganda. Cet atelier visait à former des champions et à sensibiliser à l'importance des informations issues du suivi et de l'évaluation dans l'élaboration des plans, des politiques, des budgets et des processus de mise en œuvre du secteur public.

L'atelier s'inscrivait dans le prolongement de la mission de Twende Mbele, qui consiste à améliorer la surveillance grâce au suivi et à l'évaluation. L'atelier a été coanimé par des experts en suivi et évaluation, à savoir le Dr Chris Phiri, le Dr Josephine Watera et le Dr Kobena Hanson, avec un service d'interprétation en anglais et en français. L'approche utilisée était principalement basée sur l'apprentissage interactif entre pairs et le partage d'expériences entre les membres des parlements participants d'Afrique du Sud, d'Ouganda, du Ghana, du Malawi, du Bénin et du Nigeria, dans le but de combler le fossé entre la théorie du S&E et son application pratique dans les fonctions de contrôle parlementaire.

Avant la formation, une enquête a été menée afin d'évaluer le niveau de compétence des parlementaires et du personnel d'appui de différents pays (Afrique du Sud

Afrique, Malawi, Ghana, Nigeria, Bénin et Ouganda). Les résultats ont mis en évidence les différents niveaux de compétences des parlementaires et du personnel d'appui. L'enquête a permis de déterminer les domaines dans lesquels les parlementaires étaient familiarisés avec les processus parlementaires et leur niveau de compétence en matière de S&E.

3. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif de l'atelier de renforcement des capacités et d'apprentissage entre pairs destiné aux parlementaires était le suivant :

- ✓ Renforcer les capacités et accroître la demande et l'utilisation des données d'évaluation parmi les membres du Parlement et le personnel d'appui parlementaire.
- ✓ Lier les pratiques d'évaluation aux rôles de contrôle des membres du Parlement ;
- ✓ Intégrer l'évaluation dans les processus de planification et de budgétisation du parlement.

4. DÉROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier s'est déroulé du 29 au 31 mai 2025. Il a réuni des participants, notamment des membres du Parlement sud-africain (membres du Comité de portefeuille sur la planification, le suivi et l'évaluation, présidents de comités de portefeuille connexes, députés et conseillers en matière de contenu) de chaque parlement des pays membres de Twende Mbele, ainsi qu'un certain nombre de membres de l'APNODE (Réseau des parlementaires africains sur l'évaluation du développement).

Au total, 42 participants ont assisté à l'atelier susmentionné, dont 28 (67 %) provenaient du Parlement de la République d'Afrique du Sud, parmi lesquels des parlementaires, des chercheurs de commission et des conseillers en contenu. Parmi les participants internationaux figuraient des délégués du Bénin (2), du Ghana (1), de l'Ouganda (1), du Malawi

(1) (membre récent) et du Nigeria (2) (qui est en cours d'adhésion à Twende Mbele). Les autres participants provenaient du DPME.

Pays	Institution	Nombre de participants
Bénin	Assemblée nationale du Bénin.	2
Ghana	Parlement du Ghana	1
Malawi	Parlement du Malawi	1
Niger	Assemblée nationale du Nigeria	1
	Chambre des représentants du Nigeria	1
Afrique du Sud	Parlement de la République d'Afrique du Sud	28
	DPME	6
	Commission nationale de planification	1
Ouganda	Parlement de l'Ouganda	1
Total		42

L'atelier a été inauguré par Mme Maropene Ramokgopa, ministre auprès de la présidence (Département de la planification, du suivi et de l'évaluation). Elle a souligné l'importance pour les pays d'apprendre les uns des autres et de mettre en place un apprentissage entre pairs ainsi qu'une communauté de pratique afin de renforcer les capacités des parlementaires en matière de suivi et d'évaluation. Le Dr Thina Nzo, responsable du programme Twende Mbele, a également donné aux participants un aperçu du travail d'apprentissage entre pairs en matière de suivi et d'évaluation mené par Twende Mbele à travers le continent et de sa pertinence pour le contrôle parlementaire.

Le directeur général adjoint du DPME, M. Godfrey Mashamba, a également présenté les raisons qui ont poussé le DPME à faire appel à Twende Mbele pour soutenir cette initiative de renforcement des capacités après l'investiture des nouveaux députés et la 7^e législature en Afrique du Sud. La directrice générale de l'évaluation au DPME, Mme Thokozile Molaiwa, et d'autres responsables du DPME étaient également présents pour apporter leur soutien à l'atelier. La formation de trois jours a couvert les thèmes suivants.

- L'importance du suivi et de l'évaluation et de la mise en place d'une culture de l'utilisation des données factuelles dans la surveillance et la reddition de comptes
- Cycle d'élaboration des politiques fondées sur des données probantes et plan de développement à moyen terme
- Intégration des données probantes dans les processus de planification, de budgétisation, de suivi et d'évaluation
- L'importance de la théorie du changement dans la mesure des résultats, des effets et de l'impact, des hypothèses et des risques dans la mise en œuvre des plans, stratégies et programmes politiques
- Le rôle de la recherche et des sources de données empiriques dans les processus de suivi et d'évaluation
- Comment utiliser des sources de données crédibles et fiables dans le diagnostic des problèmes et la prise de décision Élaborer des recommandations concrètes et des plans d'amélioration
- Collaboration entre les commissions parlementaires et les principaux acteurs

Le premier jour, les animateurs ont mis en évidence l'importance du contrôle parlementaire, ses fonctions clés et ses méthodes, identifié les rôles et responsabilités des différentes commissions parlementaires en matière de contrôle, exploré la relation entre le contrôle parlementaire et la responsabilité dans la gouvernance et discuté des meilleures pratiques et des défis d'un contrôle parlementaire efficace à travers les expériences des parlementaires.

Les participants ont découvert différents types d'évaluation, leurs objectifs et les contextes dans lesquels ils sont le plus efficaces. Ils ont également reçu divers outils d'évaluation susceptibles d'améliorer leurs fonctions de contrôle. En utilisant efficacement ces outils, les parlementaires ont compris qu'ils pouvaient les aider à surveiller les performances du gouvernement, à évaluer l'efficacité des programmes et à promouvoir la responsabilité.

Le deuxième jour, les animateurs ont expliqué en détail comment les rapports d'évaluation fournissent des informations factuelles qui aident les parlementaires à prendre des décisions, à exercer leur contrôle et à plaider en faveur de meilleures politiques. Cette formation a été complétée par la mise à disposition des parlementaires de l' d' s critiques questioning

afin d'améliorer leur processus d'examen des documents. Les animateurs ont donné aux députés un aperçu de la manière de poser les bonnes questions et de mieux évaluer la pertinence, l'exactitude et les implications des documents liés aux fonctions législatives, politiques et de contrôle. Les rapports d'évaluation fournissent des informations factuelles qui aident les députés dans leur prise de décision, leur contrôle et leur plaidoyer en faveur de meilleures politiques.

Les parlementaires ont eu l'occasion d'apprendre à distinguer les preuves crédibles des preuves faibles afin de prendre des décisions éclairées qui améliorent la gouvernance, la responsabilité et la prestation des services publics. Cela a suscité un débat parmi les chercheurs et les conseillers en contenu sur la manière d'identifier les bonnes et les mauvaises preuves à partir de données crédibles et non crédibles et des producteurs de données, de preuves et de recherches, en particulier à un moment où les parlementaires ont principalement tendance à s'appuyer sur les rapports ministériels des administrations sectorielles.

Certains députés ont indiqué comment les enseignements tirés de l'atelier seraient utilisés pour préparer les questions qu'ils poseraient aux ministères relevant de leur commission parlementaire respective et à la commission parlementaire chargée de la planification, du suivi et de l'évaluation. Cela a démontré qu'ils comprenaient l'intérêt de s'appuyer sur des sources factuelles pour poser des questions pertinentes. Les participants ont pris part à un exercice de groupe dans le cadre duquel les députés et les conseillers ont été répartis en groupes et ont dû appliquer de manière hypothétique les concepts appris à des scénarios pratiques leur permettant de démontrer l'importance de la recherche au Parlement.

Le troisième jour, les députés ont discuté du rôle crucial des services de recherche chargés de fournir aux députés des analyses objectives et fondées sur des données probantes pertinentes pour les fonctions législatives, les politiques publiques et la gouvernance, afin de renforcer leurs fonctions législatives. En comprenant comment collaborer efficacement avec les équipes de recherche, les députés ont compris l'importance des chercheurs et des conseillers en contenu de l' dans l' la prise de décision et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes afin de mieux servir leurs électeurs.

améliorer la législation et l'élaboration des politiques afin de mieux servir leurs électeurs.

En adoptant une approche discursive avec les représentants politiques, les facilitateurs ont pu déterminer dans quelle mesure les parlementaires étaient en mesure de définir et de situer leurs rôles de contrôle dans le cadre du suivi et de l'évaluation, et d'identifier le soutien institutionnel disponible au sein de leurs parlements respectifs (chercheurs et conseillers en contenu). Par exemple,

- les députés ghanéens ont indiqué que les députés se voient attribuer des assistants de recherche et que les secrétaires des commissions sont renouvelés tous les cinq ans ;
- les députés du Bénin s'appuient sur des économistes/spécialistes des politiques et du développement et disposent d'un bureau commun qui fournit aux députés des données et des informations aux commissions de contrôle ;
- le Malawi dispose de ressources limitées et les députés s'appuient donc principalement sur des analystes politiques et des économistes comme personnel de soutien, qui sont parfois plus affiliés à des partis politiques et ont tendance à compromettre la capacité d'utiliser des preuves qui pourraient contredire le programme du parti politique ;
- Les députés sud-africains disposent à la fois de chercheurs et de conseillers chargés de la planification stratégique pour la commission de contrôle et chargés de simplifier les concepts techniques contenus dans les rapports. Des chercheurs sont également affectés aux commissions de contrôle et leur fournissent des informations susceptibles d'améliorer leur travail d'examen au sein des commissions et de l'assemblée plénière.
- Les députés nigériens ont également indiqué que le suivi et l'évaluation sont encore un concept nouveau au parlement et qu'ils s'appuient donc fortement sur les greffiers des commissions de contrôle. Le Nigeria s'efforce donc de promouvoir l'intégration du suivi et de l'évaluation dans le contrôle, avec la création d'un département dédié.

5. ÉVALUATION POST-ATELIER

L'analyse de l'évaluation de la formation par les participants reflète ce qui suit :

La grande majorité (92,3 %) des personnes ayant répondu à l'enquête post-formation ont jugé l'atelier très pertinent pour elles/leur travail. En outre, la plupart des personnes interrogées ont trouvé le contenu de la formation opportun et instructif (76,9 %), tandis que presque toutes (92,3 %) ont souligné la nécessité d'une formation de suivi.

Cela témoigne de la pertinence qu'ils accordent à la formation, de leur curiosité à approfondir leurs connaissances et/ou leurs compétences en matière d'utilisation des données probantes pour le contrôle parlementaire, et de leur besoin d'un soutien supplémentaire pour bien comprendre les questions/techniques abordées et/ou portées à leur attention pour la première fois. Cela témoigne également de la confiance qu'ils accordent à l'expertise individuelle et collective des formateurs et à leurs méthodes d'enseignement.

Plus important encore, et preuve de la valeur ajoutée de la formation, tous les répondants (100 %) ont explicitement indiqué qu'ils mettraient à profit les connaissances acquises dans leur travail quotidien. Les participants peuvent, à leur tour, devenir des quasi-formateurs/mentors dans leurs institutions respectives, ce qui leur permettra de renforcer les capacités des autres et d'accroître la nécessité et l'utilisation des données d'évaluation dans le cadre de leur fonction de contrôle (députés) et/ou à l'appui de la fonction de contrôle des députés (membres du personnel parlementaire/chercheurs/conseillers en matière de contenu).

Selon l'évaluation du DPME et de Twende Mbele, l'atelier a produit trois résultats clés. Premièrement, il a permis aux participants de se familiariser avec les concepts et les outils de S&E, et avec la manière dont ceux-ci peuvent être appliqués pour soutenir les fonctions de planification, de budgétisation, d'élaboration des politiques et de supervision. Deuxièmement, la nature interactive des sessions a stimulé les échanges d'apprentissage entre pairs sur les pratiques de S&E spécifiques à chaque pays. Troisièmement, il a permis aux participants d'identifier les domaines à améliorer dans leur propre

contextes et commencer à planifier des mesures concrètes pour y remédier.

6. RECOMMANDATIONS

Twende Mbele propose une session de suivi (hybride) qui approfondira ce qui a été fait jusqu'à présent en se concentrant principalement sur les outils pratiques permettant d'intégrer l'utilisation des données de S&E dans le travail du Parlement, tels que la cartographie des parties prenantes, la synthèse et la visualisation des données, qui peuvent aider les chercheurs et les conseillers en contenu à identifier et à utiliser diverses sources de données.

7. SIGNATURE

_____ Nzo _____

_____ 19/06/2025 _____

Dr Thina Nzo

Date :

Responsable du programme Twende Mbele

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PARLEMENTAIRES : L'ÉVALUATION COMME OUTIL POUR UNE MEILLEURE SURVEILLANCE



TWENDE MBELE

www.twendembele.org

TWENDE MBELE est un partenariat multinational d'apprentissage entre pairs axé sur les priorités des gouvernements nationaux en matière de mise en place de systèmes d'évaluation nationaux dans le but d'améliorer la performance des gouvernements et leur responsabilité envers les citoyens.

Téléphone : +27 (0) 11 717 3453 | Mail : info@twendembele.org

Université du Witwatersrand
2 St David's Place, Parktown, Johannesburg Téléphone :
+27 11 717 3157 ; Fax : +27 86 765 5860



[@TwendeMnE](https://twitter.com/TwendeMnE)



<http://www.twendembele.org>